

23-JUL-2010  
2010-0304

# AQUARIAN C420

## MICROBICIDE COMMERCIAL SOLUTION

Un microbiocide pour contrôler les bactéries responsables de la formation des dépôts visqueux, les bactéries sulfatoréductrices, les moisissures, les levures, et les algues dans les purificateurs d'air et les systèmes de recirculation d'eau de refroidissement.

NO D'HOMOLOGATION: 28985

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

INDUSTRIEL

GARANTIE: Glutaraldéhyde.....50%

CONTENU NET:

DANGER

POISON

DANGER

CORROSIF

**AQUARIAN CHEMICALS INC  
8-768 WESTGATE ROAD  
OAKVILLE, ONTARIO  
L6L 5N2  
905-825-3711**

## **MODE D'EMPLOI:**

### **LAVEURS D'AIR ET SYSTÈMES DE LAVAGE INDUSTRIELS, SYSTÈMES DE RECIRCULATION D'EAU DE REFROIDISSEMENT ET D'EAU DE FABRICATION:**

Ce produit ne peut être employé que dans les systèmes de lavage industriels dotés de dispositifs d'élimination de brume. L'Aquarian C420 devrait être ajouté aux taux d'application décrits ci-dessous, à un système de traitement d'eau à un point pratique où le mélange est uniforme, tel que le bassin. Des ajouts peuvent être effectués par intermittence (DOSE BOUCHON) ou sans interruption. Les systèmes très encrassés peuvent recevoir un traitement choc avec l'Aquarian C420. Dans ces conditions, la purge devrait être discontinuée pour une période allant jusqu'à 24 heures. L'Aquarian C420 peut être employé dans les systèmes d'eau de procédé industriel qui contiennent des unités d'ultrafiltration et des membranes non médicales d'osmose inversée (si approuvé pour la compatibilité par le fabricant de membrane) et les systèmes de distribution connexes. NE PAS transvaser à l'air libre plus de 20L de concentré par jour. Utiliser un système d'ajout automatique d'addition lorsqu'on utilise plus de 20L de concentré par jour. NE PAS contaminer les réserves d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets. NE PAS rejeter un effluent contenant ce produit dans un réseau d'égout, un lac, un cours d'eau, un étang, un océan ou tout autre plan d'eau.

### **MÉTHODE INTERMITTENTE (DE DOSE BOUCHON):**

**Dose initiale:** Quand le système est sensiblement encrassé, ajouter 100-400 ml(100-400ppm) d'Aquarian C420 par 1000 litres d'eau dans le système. Répéter jusqu'à ce que le contrôle soit atteint.

**Dose subséquente:** Quand le contrôle microbien est évident, ajouter 30-100 ml (30-100ppm) d'Aquarian C420 par 1000 litres d'eau dans le système sur une base hebdomadaire ou selon le besoin pour maintenir la stabilité. Les systèmes très encrassés doivent être nettoyés avant de commencer le traitement.

### **SYSTÈME D'ALIMENTATION CONTINUE:**

**Dose initiale:** Quand le système est sensiblement encrassé, appliquer 100-400ml (100-400 ppm) d'Aquarian C420 par 1000 litres d'eau dans le système.

**Dose subséquente:** Maintenir ces traitements en commençant une alimentation continue de 15-300 ml (15-300 ppm.) d'Aquarian C420 par 1000 litres d'eau dans le système par jour. Les systèmes très encrassés doivent être nettoyés avant de commencer le traitement.

## **PRÉCAUTIONS: DANGEREUX AUX HUMAINS. DANGER.**

### **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

Corrosif. Cause des dommages irréversibles aux yeux et à la peau. Cause des brûlures à la peau. Nocif ou mortel si avalé. Nocif si inhalé. Nocif si absorbé par la peau. Le contact prolongé ou fréquent avec la peau peut causer des réactions allergiques chez certains individus. Entraîne des signes et des symptômes asthmatiques chez certains individus hyper-réactifs. Ne pas mettre dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Ne pas aspirer les vapeurs ou les fumées. Ne pas avaler. Porter des lunettes de protection et un écran facial ainsi qu'une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits

chimiques durant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après la manipulation du produit. Utiliser uniquement dans un endroit bien aéré. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

## **PREMIERS SOINS**

**En cas de contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'ingestion:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Corrosif. Ce produit peut provoquer une sensibilisation ou une réaction allergique chez certains individus. Administrer un traitement symptomatique.

## **DANGERS ENVIRONNEMENTAUX**

Toxique pour les organismes aquatiques.

## **ÉLIMINATION**

Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les ringures au site de traitement. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## **ENTREPOSAGE**

Les solutions de Myacide GA 15 ont un effet corrosif sur beaucoup de matériaux de construction d'utilisation courante, tels que l'acier, le fer galvanisé, l'aluminium, l'étain et le zinc. Ces solutions peuvent être entreposées et manipulées dans de l'équipement en acier muni d'un revêtement intérieur phénolique cuit, en acier inoxydable ou en époxyde renforcé. Ce produit gèle à environ  $-20^{\circ}\text{C}$  ( $-4^{\circ}\text{F}$ ). Par conséquent, à moins que le réservoir d'entreposage ne soit à l'intérieur ou sous terre, il peut être nécessaire de chauffer et d'isoler. Si le chauffage est nécessaire, l'exposition aux températures élevées devrait être évitée. Pour de courtes périodes d'entreposage (1 mois), des températures ne dépassant pas  $38^{\circ}\text{C}$  ( $100^{\circ}\text{F}$ ) peuvent être tolérées; cependant, la température maximale d'entreposage préférable est d'environ  $27^{\circ}\text{C}$  ( $80^{\circ}\text{F}$ ). Garder à l'écart du feu et des flammes nues. Une pompe centrifuge en acier inoxydable est suggérée pour le service de transfert. Pour éviter la contamination, entreposer ce produit loin des denrées alimentaires ou des aliments pour animaux.

## **DÉVERSEMENT**

Absorber avec du sable, de la terre ou des minéraux inertes. Balayer et déposer le produit déversé dans un contenant recouvert de polythène à l'intérieur en préparation à l'élimination ultérieure appropriée. Nettoyer le secteur avec du détergent et de l'eau.

## **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )